

Nombre de conseillers :

- en exercice : 29
- présents : 27
- votants : 29

L'an deux mille vingt-six, le 27 du mois d'avril à 20 heures, le Conseil municipal de la Commune de Bons-en-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. HASSAN Jérôme
Date de convocation : 21/04/2026

PRESENTS : Mmes et Mrs HASSAN Jérôme, DUPERRIER Pierre, BAGOT CHIARAVALLI Laura, YATTOCHANE Halima, COMETTINI Ramon, JANIN Josette, MAIRE Frédéric, MAIRE Céline, SCHILLER Patrick, CAUSARD-SESTAC Jocelyne, MEÏER Marie-José, LAVY Véronique, DESDOUETS Solange, DEJONGHE Nathalie, BRUNIER Michael, LAURENT Yannick, ABDUL ALIM Jaleele, BELLANGER Mélanie, COLLY Alexandre, MOICHON Nathalie, TROTTET Loris, MOICHON Marine, PEREIRA Sylvie, GIRAULT Jean-Michel, JACQUIER Olivier, SALABERT Oriane, PAGEAUX ARBAULT Quentin

ABSENTS EXCUSES : MUGNIER Christophe a donné procuration à HASSAN Jérôme, CHARMOT Anthony a donné procuration à ABDUL ALIM Jaleele

SECRETAIRE : ABDUL ALIM Jaleele

D2026_042702

OBJET : CREATION ET COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant :

- que conformément à l'article L2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), « le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.
- que ces commissions sont convoquées par le maire, qui en est le président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent.
- que dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché.
- que dans les communes de plus de 1 000 habitants, la composition des différentes commissions, y compris les commissions d'appel d'offres et les bureaux d'adjudications, doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Considérant l'intérêt de créer les commissions suivantes :

- Aménagement du territoire/Urbanisme
- Bâtiments publics et voirie
- Finances
- Education/jeunesse/citoyenneté
- Petite enfance
- Culture/associations/sport/Jumelage
- Ressources Humaines
- Communication
- Social et Santé

- Commerces
- Sécurité/Prévention

Considérant que les membres du conseil municipal ont décidé, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE, DÉCIDE :

Article 1 : de créer les 11 commissions municipales suivantes :

- Aménagement du territoire/Urbanisme
- Bâtiments publics et voirie
- Finances
- Education/jeunesse/citoyenneté
- Petite enfance
- Culture/associations/sport/Jumelage
- Ressources Humaines
- Communication
- Social et Santé
- Commerces
- Sécurité/Prévention

Article 2 : après appel à candidatures, considérant la présence d'une seule liste pour chacune des commissions, et en conformité avec les dispositions du Code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT, le conseil municipal, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, et en application du principe de la représentation proportionnelle, d'arrêter la composition de chaque commission comme suit :

- **Aménagement du territoire/Urbanisme : 11 membres**

-Jérôme HASSAN
-Pierre DUPERRIER
-Christophe MUGNIER
-Ramon COMETTINI
-Josette JANIN
-Patrick SCHILLER
-Véronique LAVY
-Loris TROTTET
-Anthony CHARMOT
-Olivier JACQUIER
-Oriane SALABERT

- **Bâtiments publics et voirie : 10 membres**

-Jérôme HASSAN
-Christophe MUGNIER
-Ramon COMETTINI



**-Jocelyne CAUSARD-SESTAC
-Véronique LAVY
-Yannick LAURENT
-Alexandre COLLY
- Loris TROTET
-Olivier JACQUIER
-Oriane SALABERT**

• **Finances : 11 membres**

**-Jérôme HASSAN
-Pierre DUPERRIER
-Laura BAGOT CHIARAVALLI
-Halima YATTOCHANE
-Patrick SCHILLER
-Jocelyne CAUSARD-SESTAC
-Véronique LAVY
-Jaleele ABDUL ALIM
-Alexandre COLLY
-Sylvie PEREIRA
-Olivier JACQUIER**

• **Education/jeunesse/citoyenneté : 10 membres**

**-Jérôme HASSAN
-Laura BAGOT CHIARAVALLI
-Céline MAIRE
-Jocelyne CAUSARD-SESTAC
-Marie-José MEIER
-Nathalie DEJONGHE
-Mélanie BELLANGER
-Nathalie MOICHON
-Jean-Michel GIRAULT
-Quentin PAGEAUX ARBAULT**

• **Petite enfance : 8 membres**

**-Jérôme HASSAN
-Laura BAGOT CHIARAVALLI
-Céline MAIRE
-Patrick SCHILLER
-Jocelyne CAUSARD-SESTAC
-Nathalie MOICHON
-Sylvie PEREIRA
-Quentin PAGEAUX ARBAULT**

• **Culture/associations/sport/Jumelage : 11 membres**

**-Jérôme HASSAN
-Halima YATTOCHANE
-Ramon COMETTINI**

- Frédéric MAIRE
- Céline MAIRE
- Michaël BRUNIER
- Jaleele ABDUL ALIM
- Marine MOICHON
- Anthony CHARMOT
- Jean-Michel GIRAULT
- Quentin PAGEAUX ARBAULT

- **Ressources Humaines : 9 membres**

- Jérôme HASSAN
- Laura BAGOT CHIARAVALLI
- Josette JANIN
- Jocelyne CAUSARD-SESTAC
- Nathalie DEJONGHE
- Mélanie BELLANGER
- Anthony CHARMOT
- Sylvie PEREIRA
- Olivier JACQUIER

- **Communication : 9 membres**

- Jérôme HASSAN
- Pierre DUPERRIER
- Frédéric MAIRE
- Céline MAIRE
- Nathalie DEJONGHE
- Jaleele ABDUL ALIM
- Anthony CHARMOT
- Sylvie PEREIRA
- Quentin PAGEAUX ARBAULT

- **Social et Santé : 10 membres**

- Jérôme HASSAN
- Halima YATTOCHANE
- Josette JANIN
- Frédéric MAIRE
- Céline MAIRE
- Patrick SCHILLER
- Solange DESDOUETS
- Mélanie BELLANGER
- Jean-Michel GIRAULT
- Olivier JACQUIER

- **Commerces : 5 membres**

- Jérôme HASSAN
- Pierre DUPERRIER

**-Véronique LAVY
-Marine MOICHON
-Jean-Michel GIRAULT**

• **Sécurité/Prévention : 6 membres**

**-Jérôme HASSAN
-Christophe MUGNIER
-Ramon COMETTINI
-Yannick LAURENT
-Alexandre COLLY
-Oriane SALABERT**

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jérôme HASSAN



Le secrétaire,

Jaleele ABDUL ALIM

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le 05/05/2026



ID : 074-217400431-20260427-D2026_042702-DE

